Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260429-372026-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 24 avril 2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Nicolas DEL SORDO, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT, Pauline MASSCHELEIN, Xavier COMBE.

Absents excusés : Laëtitia ROYANT ayant donné pouvoir à Ange LE LAN

Véronique TURRINI ayant donné pouvoir à Sylviane ROUYER

Absents :

Secrétaire de séance : Olivier EVANNO

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-37
PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA GARDERIE DE L'ECOLE NOTRE DAME 2026

Dans l'attente d'éléments consolidés, Monsieur Daniel HENAFF propose au conseil municipal de reporter la prise de décision sur ce point.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- REPORTE la décision quant à la participation communale aux dépenses de fonctionnement de la garderie de l'école Notre-Dame 2026.

Fait à Meslan, le 30 avril 2026

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Sébastien WACRENIER

Le secrétaire de séance, Olivier EVANNO